

Grenoble et Echirolles

Quartier(s): La Villeneuve-Village Olympique · Essarts-Surieux

Collège(s): Jean Vilar · Lucie Aubrac Géants · Olympique

Département: Isère

Lyon 8

Quartier(s): Etats-Unis Langlet Santy · Mermoz

Collège(s): Henri Longchambon · Alice Guy · Jean Mermoz · Victor Grignard

Département: Rhône

Rillieux-la-Pape

Quartier(s): Ville Nouvelle

Collège(s): Maria Casarès · Paul-Émile Victor

Département: Rhône

Vaulx-en-Velin

Quartier(s): Grande Île

Collège(s): Pierre Valdo · Aimé Césaire · Henri Barbusse · Simone Lagrange

Département: Rhône

Vénissieux et Saint-Fons

Quartier(s): Minguettes-Clochettes

Collège(s): Jules Michelet · Paul Éluard · Elsa Triolet · Alain

Département: Rhône

Saint-Etienne

Quartier(s): Tarentaize-Beaubrun

Collège(s): Gambetta

Département: Loire

- Agglomération : Métropole Grenoble-Alpes-Métropole
- Population : 33 460 habitants

- Les quartiers concernés : La Villeneuve-Village Olympique, Essarts-Surieux
- Les collèges concernés : Jean Vilar, Lucie Aubrac Géants, Olympique

- Population QPV de la cité : 23 067 habitants
- La part de – de 25 ans : 39,6%
- Taux de pauvreté de l'agglomération et taux de pauvreté du QPV :
 - 13,9% de la population de l'agglomération
 - 44,9% de la population du QPV

La Cité éducative Grenoble / Echirolles est née d'une ambition de départ partagée, faire des Villeneuves et du Village Olympique un territoire de haute qualité éducative.

La Cité éducative n'est ni un établissement, ni un dispositif ! C'est une démarche qui vise à favoriser, encourager et initier des convergences éducatives entre tous les acteurs du territoire, mobilisés par la même finalité : celui d'accompagner le parcours éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans pour que tous puissent se réaliser.

Cette démarche est initiée par 4 institutions, l'Éducation Nationale, la préfecture de l'Isère et les villes d'Echirolles et de Grenoble qui travaillent main dans la main en associant institutions, structures, associations et parents autour de ce même objectif

- Agglomération : Saint-Etienne Métropole
- Population : 27 403 habitants

- Les quartiers concernés : Tarentaize-Beaubrun
- Les collèges concernés : Gambetta

- Population QPV de la cité : 7 090 habitants
- La part de – de 25 ans : 37,6%
- Taux de pauvreté de l'agglomération et taux de pauvreté du QPV :
 - 18,2% de la population de l'agglomération
 - 49% de la population du QPV

Située dans le quartier Tarentaize-Beaubrun, la Cité Educative de Saint-Etienne regroupe :

- 1 collège en REP, Gambetta, collège chef de file ;
- 4 écoles élémentaires en REP ;
- 3 écoles maternelles.

Les priorités de la Cité sont :

- 1/ La réussite scolaire et bien-être à l'école ;
- 2/ L'insertion socio-professionnelle ;
- 3/ La cohérence dans l'ambition éducative.

- Agglomération : Métropole de Lyon
- Population : 24 173 habitants

- Les quartiers concernés : Minguettes-Clochettes
- Les collèges concernés : Jules Michelet, Paul Eluard, Elsa Triolet, Alain
- Population QPV de la cité : 20 811 habitants
- La part de – de 25 ans : 44,2%
- Taux de pauvreté de l'agglomération et taux de pauvreté du QPV :
 - 15,7% de la population de l'agglomération
 - 49,2% de la population du QPV

La Cité Éducative Minguettes-Clochettes a été labellisée fin 2019 par les services de l'État pour la période 2020/22 et couvre deux territoires prioritaires sur les communes de Vénissieux et Saint Fons. Rattaché(e) à la Direction Générale Adjointe du Pôle Éducatif, le (la) chef(fe) de projet Cité Éducative des Minguettes-Clochettes a en charge la mise en œuvre, sur le territoire vénissien, de ce dispositif, en partenariat très étroit avec les acteurs institutionnels et associatifs identifiés dans la gouvernance et le plan d'actions.

Située dans les quartiers Minguettes-Clochettes, la Cité Educative de Vénissieux/Saint-Fons regroupe de nombreux établissements scolaires :

- Collège Jules Michelet Vénissieux (REP +), Collège Paul Eluard Vénissieux (REP +), Collège Elsa Triolet Vénissieux (REP +), Collège Alain Saint-Fons (REP +) ;

- Les collèges chefs de file : Collège Jules Michelet pour Vénissieux et Collège Alain pour Saint Fons ;

- 9 écoles élémentaires en REP+ ;

- 7 écoles maternelles en REP+ ;

- 11 écoles primaires en REP+ ;

- Des établissements associés :

Lycée Jacques Brel, ses CFA et ses BTS.

Le projet de la cité éducative se centre sur 5 axes prioritaires :

1) Renforcer l'interconnaissance des acteurs de la cité

2) Sécuriser les parcours scolaires et remobiliser les élèves pré-décrocheurs en privilégiant des solutions éducatives ou d'insertion professionnelle

3) Développer des lieux de répit et de dialogue pour les parents afin d'assurer leurs compétences et favoriser la co-éducation

4) Conforter la prise en charge des enfants à besoins éducatifs particuliers

5) Enrichir le contenu de l'offre éducative pour améliorer le bien-être des enfants et des jeunes dans et hors l'école

- Agglomération : Métropole de Lyon
- Population : 1 399 192 habitants

- Les quartiers concernés : Etats-Unis Langlet Santy, Mermoz
- Les collèges concernés : Henri Longchambon, Alice Guy, Jean Mermoz, Victor Grignard
- Population QPV de la cité : 15230 + 3050 habitants
- La part de – de 25 ans : 37,3%
- Taux de pauvreté de l'agglomération et taux de pauvreté du QPV :
 - 14,7% de la population de l'agglomération
 - 54,2% de la population du QPV

Le programme national des Cités éducatives est porté par le Gouvernement et co-animé depuis mars 2019 par le ministère de la Ville et du Logement et le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse. Il vise à déployer de manière coordonnée tous les moyens éducatifs dans des grands quartiers à faible mixité, qui cumulent de nombreuses difficultés socioéducatives. Cette démarche a pour ambition de réunir les compétences les plus larges pour proposer davantage de continuité et de cohérence éducatives dans les prises en charge des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans (avant, pendant, après et autour du cadre scolaire).

À Lyon, c'est le 8ème arrondissement qui est retenu comme territoire d'expérimentation. Le périmètre de la Cité éducative s'appuie essentiellement sur la géographie des 3 Quartiers en Politique de la Ville et des 4 collèges en Réseaux d'Éducation Prioritaire de Lyon 8ème (Alice Guy, Victor Grignard, Jean Mermoz et Longchambon (en REP+)). Par ailleurs, 14 écoles constituent le réseau primaire (4 en REP+, 4 en DIF et 6 en EP) tandis que cinq lycées (3 LGT et 2 LP) y sont associés. Programme partenarial par nature, la démarche Cité éducative de Lyon 8ème est conjointement pilotée par la Ville de Lyon, la Préfecture du Rhône et l'Éducation nationale. L'avancée de ses travaux prend appui sur le tissu partenarial local qui regroupe plus de 200 acteurs du monde éducatif, social, culturel, etc.

La convention cadre triennale, signée en avril 2020, présente trois axes stratégiques :

A-Renforcer la mixité sociale.

B-Promouvoir la continuité éducative.

C-Favoriser l'innovation et l'expérimentation

- Agglomération : Métropole de Lyon
- Population : 23 853 habitants

- Les quartiers concernés : Grande Île
- Les collèges concernés : Pierre Valdo, Aime Cesaire, Henri Barbusse, Simone Lagrange
-
- Population QPV de la cité : 21 830 habitants
- La part de – de 25 ans : 43,1%
- Taux de pauvreté de l’agglomération et taux de pauvreté du QPV :
 - 15,7% de la population de l'agglomération
 - 45,6% de la population du QPV

Située dans le quartier Grande Ile, la Cité Educative de Vaulx-en-Velin regroupe de nombreux établissements scolaires :

- 4 collège en REP+, Valdo, Barbusse, Lagrange et Césaire, collège chef de file ;
- 14 écoles élémentaires en REP+ ;
- 14 écoles maternelles en REP+ ;
- Des établissements associés :

Les lycées Doisneau et de Canuts.

Les priorités partenariales inscrites dans la convention signée en mai 2020 sont :

1. La réussite scolaire, la valorisation et la construction des talents ;
2. L'enrichissement des parcours éducatifs par des pratiques culturelles, scientifiques et sportives ;
3. Jeunes citoyens acteurs de leur parcours ;
4. L'accueil et l'inclusion des enfants à besoins particuliers ;
5. L'accompagnement renforcé à l'éducation.

- Agglomération : Métropole de Lyon
- Population : 31000 habitants

- Les quartiers concernés : Ville Nouvelle
- Les collèges concernés : Maria Casares, Paul Emile Victor
- La part de – de 25 ans : 39,7%
- Taux de pauvreté de l'agglomération et taux de pauvreté du QPV :
 - 14,7% de la population de l'agglomération
 - 38,3% de la population du QPV

A Rillieux-la-Pape, les partenaires ont ciblé 6 axes stratégiques

- Prévenir la construction des inégalités dès la petite enfance à travers l'ouverture culturelle
- Encourager la persévérance scolaire.
- Promouvoir la culture numérique du territoire.
- Favoriser l'insertion des jeunes et l'ambition scolaire.
- Accompagner les parents pour faciliter la continuité éducative.
- Favoriser l'insertion des enfants en situation de handicap.